FORMULAIRE D'ABATTAGE D'ARBRE

*La demande doit être déposée au comptoir ou au service de l'urbanisme.

Par courriel :
urbanisme@st-telesphore.ca

DROITS EXIGÉS

Le certificat d'autorisation, s'il est accordé, est gratuit.

1- Identification du lieu des travaux :

Adresse complète :	
Numéro de lot :	

2- Identification du requérant :

Nom complet :	
Adresse complète :	
No. de téléphone :	
Adresse courriel :	

3- Identification du propriétaire :

Même que le requérant ?	☐ Oui ☐ Non
Si non, nom complet :	
Adresse complète :	

4- Entrepreneur :

Nom complet :	
Adresse complète :	

5- Travaux :

Date prévue pour l'abattage :	
Estimation du coût des travaux :	

6- Description sommaire de la demande:

Essence(s) d'arbre(s) :

Identification du diamètre de l'arbre à 1,3 mètre du sol : NOMBRE(S)
(La mesure se prend sur l'écorce et sur un terrain en pente, du côté où le terrain est le plus élevé)

Emplacement(s) (si vous êtes face à votre maison)
☐ À l'avant ☐ côté droit ☐ côté gauche ☐ à l'arrière

7- Raisons pour lesquelles vous désirez abattre l'arbre :

☐ L'arbre a un diamètre inférieur à 10 cm mesuré à 1,3 m du sol (coupe autorisée, certificat non requis)

☐ L'arbre est mort **(expertise écrite obligatoire, de plus l'arbre devra être remplacé)**

☐ L'arbre démontre un dépérissement irréversible **(expertise écrite obligatoire, de plus l'arbre devra être remplacé)**

☐ L'arbre est affecté par un insecte ou une maladie pouvant causer un dépérissement irréversible pour lesquels les mesures de contrôle reconnues ne peuvent être appliquées et l'abattage est la seule intervention recommandable pour éviter la transmission du problème aux arbres avoisinants **(expertise écrite obligatoire, de plus l'arbre devra être remplacé)**

☐ L'arbre présente une déficience structurale affectant sa solidité et celle-ci ne peut être corrigée par des travaux d'élagage **(expertise écrite obligatoire, de plus l'arbre devra être remplacé)**

☐ L'arbre cause un dommage sérieux aux biens et aucune solution autre que son abattage ne peut remédier à la situation **(expertise écrite obligatoire, de plus l'arbre devra être remplacé)**

☐ L'arbre est situé dans l'aire d'implantation d'une construction projetée et autorisée ou à moins de 3m de celle-ci **(certificat requis, de plus l'arbre devra être remplacé)**

☐ L'arbre constitue une nuisance pour la croissance d'arbres voisins de plus grande valeur **(expertise écrite obligatoire, de plus l'arbre devra être remplacé)**

FORMULAIRE D'ABATTAGE D'ARBRE

*La demande doit être déposée au comptoir ou au service de l'urbanisme.

Par courriel :
urbanisme@st-telesphore.ca

8- Croquis de localisation de(s) l'arbre(s) :

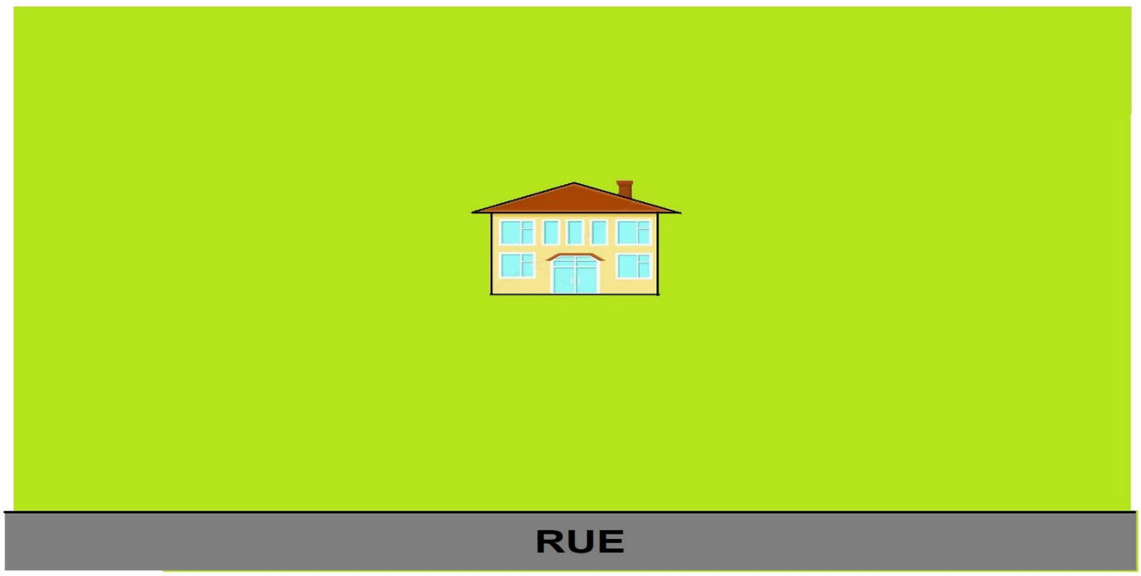

N.B : Une photocopie du certificat de localisation serait préférable si vous en possédez un. Indiquez précisément la localisation des arbres et arbustes existants et celui à abattre. Les arbres qui font l'objet de la présente devront être identifiés (ruban ou ficelle, etc…)

9- Document(s) requis

☐ Formulaire dûment complété et signé
☐ Une copie du certificat de localisation (si disponible)
☐ Un rapport d'un expert en arboriculture confirmant que l'arbre doit être abattu en plus des renseignements exigés, le demandeur est tenu de fournir tous les documents d'urbanisme à l'appui de sa demande. (Si exigé par la Municipalité)
☐ Dans le cas où la raison d'abattage est évidente, des photos de l'arbre afin d'identifier celui-ci.

Approbation du propriétaire et déclaration (procuration le cas échéant)

Je _____ soussigné(e), déclare que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et autorise la Municipalité à faire toutes les vérifications nécessaires relatives à ma demande. De plus, je m'engage à remplacer l'arbre abattu (si requis) dans les 12 mois suivant la date d'émission du certificat d'autorisation d'abattage d'arbre.

Signature :

_____ _____
Requérant/Propriétaire Date

Note(s) :
*1 Ne pas élaguer ou abattre près des fils.
Si une branche touche un fil ou menace de tomber dessus. S'il y a des étincelles ou de la fumée entre l'arbre et le fil ou si une plante grimpante envahit le fil, appelez Hydro Québec au 1 800 790-2424
*2 Ne pas brûler les branches, un permis de brûlage peut être nécessaire avec notre service d'incendie, informez-vous.